



Spécialisations Soins infirmiers

Documents obligatoires à remettre en vue de l'admission

Les informations à destination des étudiants sont susceptibles d'être modifiées en fonction des changements de la législation ou de son interprétation

Veillez à vous munir des originaux **et de leurs copies** avant votre arrivée à la Haute Ecole

- Compléter la fiche de renseignements (document « A »)
- Copie recto/verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie de l'extrait d'acte de naissance
- Etudiants non-européens : documents justifiant votre statut financier (document «B»)
- Copie du titre de fin d'études secondaires (CESS ou Bac)
- Titre d'accès à la spécialisation:
 - Copie du diplôme de Bachelor en Soins infirmiers obtenu en Belgique
 - Copie de la formule provisoire du diplôme de Bachelor en Soins infirmiers obtenu en Belgique (ce document est valable 1 an)
 - Copie de l'équivalence du diplôme étranger d'études supérieures (voir site www.equivalences.cfwb.be) **ET** copie du diplôme étranger
- Justificatifs de l'emploi du temps des 5 dernières années (document « D » - **tableau à compléter**)
- Si études supérieures ou universitaires déjà effectuées en Belgique avant 2015/2016 :
Document délivré par le/les établissement(s) fréquenté(s) attestant que toutes les dettes envers ceux-ci ont été apurées
- Extrait de casier judiciaire **délivré après le 1^{er} juillet de l'année en cours** :
 - Modèle Article 595 pour les résidents belges
 - Bulletin n°3 pour les non-résidents
- Certificat médical d'aptitude physique (document « E » - **date postérieure au 1^{er} juillet**)
- Bilan de santé (uniquement pour les étudiants changeant de Haute Ecole en Belgique : document à récupérer auprès de votre ancien secrétariat)

- 1 photo d'identité (indiquer nom, prénom, section et année au verso)
- Minerval :
La totalité du minerval est à payer lors de l'inscription (un appareil pour les cartes bancaires est disponible sur place - aucun paiement en espèces n'est accepté).

AVIS IMPORTANT

L'inscription ne sera régulière que si le minerval est payé, que le dossier administratif est complet (sauf pour le certificat médical qui doit porter une date postérieure au 1^{er} juillet) et le programme validé.



Secrétariat : Consignes pratiques

Horaire du secrétariat

| HEURES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---------------|--------|--------|----------|--------|----------|
| 7h45 à 11h30 | Ouvert | Fermé | Ouvert | Fermé | Ouvert |
| 12h30 à 15h00 | Fermé | Ouvert | Fermé | Ouvert | Fermé |

Votre adresse mail personnelle

Le secrétariat vous contactera souvent par mail.

Afin d'encoder rapidement votre adresse mail, dès que votre dossier a été déposé et accepté par la Haute Ecole, **veuillez envoyer un mail de votre adresse mail personnelle, en mentionnant votre nom, prénom, section et année**, à l'adresse mail correspondant à votre section/spécialisation :

| | | |
|-------------------------------------|--|--------------|
| Collège d'Ergothérapie de Bruxelles | secretariat.ergo@cebxl.be | 02/560.28.59 |
| Section Kinésithérapie | secretariat.kine@helb-prigogine.be | 02/560.28.14 |
| Section Podologie | secretariat.podo@helb-prigogine.be | 02/560.28.12 |
| Section Sage-femme | secretariat.bsff@helb-prigogine.be | 02/560.29.10 |
| Section Soins infirmiers | secretariat.bsi@helb-prigogine.be | 02/560.28.13 |
| Spécialisations | secretariat.spec@helb-prigogine.be | 02/560.29.58 |

Dépôt de vos documents au secrétariat

Deux boîtes aux lettres sont à votre disposition au desk d'accueil pour tout dépôt de documents.

N'oubliez pas d'indiquer sur chaque document que vous déposerez vos nom, prénom, section et année d'études.

Le secrétariat ne peut se permettre de faire les copies de vos documents.
Veillez à les faire au préalable.

Cochez votre section : Kiné – Ergo – Podo - Sage-Femme - Soins Infirmiers
Spécialisation (Siamu – Pédiatrie - Santé communautaire – Oncologie - Art thérapie)
Année d'études : 1^e – 2^e – 3^e BAC–Master -4^eSpec

Fiche de renseignements
à compléter en LETTRES MAJUSCULES

NOM (de jeune fille)

Prénom et autres prénoms

Sexe

Lieu et date de naissance

Nationalité

N° registre national (pour les étudiants belges)

Etat civil célibataire / marié(e) /divorcé(e)

Domicile légal

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse mail de l'étudiant

Résidence en Belgique (si différente du domicile légal)

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone portable

Personne à prévenir en cas d'urgence : Lien de parenté : mère-père-conjoint-enfant-autre :

Nom et prénom

Téléphone(s)

Etudes secondaires : CESS – BAC –Jury Communauté Française - Diplôme supérieur donnant accès aux études souhaitées

Année du diplôme

Nom de l'école secondaire belge

Adresse de l'école secondaire belge

Code postal : Ville :

Fait à Bruxelles, le

Signature étudiant

**Etudiants non européens : justificatif(s) pour l'obtention du statut financier
(document(s) à fournir)**

Veillez à vous munir des originaux et de leurs copies avant votre arrivée à la Haute Ecole

Vous ne pouvez être reconnu comme étudiant financier que si vous remplissez une des conditions ci-dessous pour lesquelles vous devez impérativement fournir un des justificatifs indiqués.

**1. Bénéficiaire d'une autorisation d'établissement ou avoir acquis le statut de résident de longue durée
(loi du 15 décembre 1980)**

Carte de résident de 5 ans

**2. Etre considéré comme réfugié, apatride ou personne pouvant bénéficier de la protection subsidiaire
en vertu des dispositions de la loi du 15 décembre 1980**

Pour le réfugié : preuve d'obtention du statut définitif

Pour le candidat réfugié : attestation de demande de statut de réfugié politique.

Apatride

**3. Etre autorisé à séjourner plus de 3 mois en Belgique et y exercer une activité professionnelle réelle
et effective ou y bénéficier de revenus de remplacement**

Fiches de salaire des 12 derniers mois (calcul de la rémunération minimale à faire par le secrétariat en fonction de l'âge de l'étudiant)

Est considérée comme activité professionnelle réelle et effective celle dont la rémunération correspond et a correspondu, sur 6 des 12 mois précédant l'inscription, à la moitié de la rémunération mensuelle moyenne minimum garantie fixée par le Conseil national du Travail.

4. Etre pris en charge par le CPAS

Attestation du CPAS

**5. Avoir pour père, mère, tuteur légal, conjoint ou cohabitant légal une personne de nationalité
d'un Etat membre de l'Union européenne ou qui remplit une des conditions citées ci-dessus (points 1 à 4)**

Composition de ménage (à obtenir auprès de votre commune en Belgique)

6. Etudiants bénéficiant d'une allocation spécifique boursiers

Copie de l'accord culturel (si l'attestation n'en fait pas mention expresse)

Attestation de bourse

CURRICULUM SCOLAIRE post-secondaire/post-bac

Etudes supérieures/activités/emplois depuis l'obtention du CESS / BAC / Diplôme supérieur (section spécialisation)
(Fournir des attestations d'inscriptions et/ou des attestations de l'employeur pour chaque mois de l'année académique)

Veillez à vous munir des originaux et de leurs copies avant votre arrivée à l'école

NOM, PRENOM : SECTION :

Date d'obtention du diplôme d'études secondaires (CESS – BAC) ou supérieures (section spécialisation) :

à COMPLETER

| | | |
|---|--|--|
| 15 Septembre 2014 au 30 Juin 2015 | | <input type="radio"/> Réussite totale <input type="radio"/> Réussite partielle <input type="radio"/> Etudes non réussies <input type="radio"/> Travail <input type="radio"/> Chômage <input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2013 au 30 Juin 2014 | | <input type="radio"/> Réussite totale <input type="radio"/> Réussite partielle <input type="radio"/> Etudes non réussies <input type="radio"/> Travail <input type="radio"/> Chômage <input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2012 au 30 Juin 2013 | | <input type="radio"/> Réussite totale <input type="radio"/> Réussite partielle <input type="radio"/> Etudes non réussies <input type="radio"/> Travail <input type="radio"/> Chômage <input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2011 au 30 Juin 2012 | | <input type="radio"/> Réussite totale <input type="radio"/> Réussite partielle <input type="radio"/> Etudes non réussies <input type="radio"/> Travail <input type="radio"/> Chômage <input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2010 au 30 Juin 2011 | | <input type="radio"/> Réussite totale <input type="radio"/> Réussite partielle <input type="radio"/> Etudes non réussies <input type="radio"/> Travail <input type="radio"/> Chômage <input type="radio"/> Autre à préciser |

Date :

Signature de l'étudiant :

| | |
|---|---|
| HELB Ilya Prigogine Campus Erasme – Bâtiment P Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles | Site internet : www.helb.be Tél. : 02/560.28.11 – Fax. : 02/560.28.38 |
|---|---|



Certificat de bonne santé et d'aptitude physique

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie avoir personnellement examiné :

Madame/Mademoiselle/ Monsieur.....

et la/le déclare en bonne santé.

J'atteste n'avoir décelé aucune pathologie qui soit de nature à compromettre l'accomplissement normal des cours et des stages prévus durant ses études :

(Veillez cocher la formation souhaitée)

- de bachelier en Soins infirmiers
- de bachelier Sage-femme
- de bachelier en Ergothérapie
- de bachelier en Podologie
- de master en Kinésithérapie
- en spécialisation :
 - Gériatrie
 - Oncologie
 - Pédiatrie
 - Santé communautaire
 - SIAMU
 - Art thérapie

ou de mettre en danger la sécurité des personnes qu'il/elle sera amené(e) à fréquenter.

L'attention du médecin est attirée sur le fait qu'en section Kinésithérapie une bonne condition physique générale est requise afin de pouvoir effectuer les cours d'éducation physique obligatoires.

Cachet du médecin

Date :
Signature du médecin